



TARIFICATION APPLICABLE AUX PRINCIPALES OPERATIONS BANCAIRES (H.T)



SOMMAIRE

<u>- RECAP DES OPERATIONS EXONEREES.....</u>	3
<u>I- OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET CLOTURE DES COMPTES.....</u>	4
(Comptes en dirhams, en dirhams convertibles et en devises)	
A - Ouverture des comptes.....	5
B - Fonctionnement des comptes.....	5
C - Ramassage et / ou livraison.....	5
D - Clôture des comptes.....	5
<u>II- OPERATIONS EN DIRHAMS ET EN DIRHAMS CONVERTIBLES.....</u>	6
A - Versements, retraits et échanges d'espèces.....	7
B - Virements.....	7
C - Mises à disposition.....	8
D - Services relatifs aux chèques.....	8
E - Services relatifs aux effets.....	8
F - Cautions et Avals.....	8
G - Monétique.....	9
H – Services Divers.....	9
<u>III- OPERATIONS AVEC L'ETRANGER.....</u>	10
A-Change manuel.....	11
B- Transferts en devises et Emission de chèques en devises.....	11
C- Domiciliation de titres à l'importation et présentation de dossiers à l'Office des Changes.....	13
D- Exportation : encaissement simple de chèques et d'effets tirés sur L'étranger et encaissement documentaire à l'exportation.....	13
E-Importation : encaissement simple d'effets et de chèques reçus de L'étranger et encaissement documentaire à l'importation.....	13
F-Crédits documentaires.....	15
G-Cautions et Avals.....	15
H-Services Divers.....	15
I – Monétique.....	15
<u>IV- SERVICES EN LIGNE POUR LES ENTREPRISES.....</u>	16



OPERATIONS	Conditions	Dates de valeur
<u>Opérations exonérées sur décision BAM</u>		
1. Ouverture de comptes	Franco	
2. Délivrance de chéquier	Franco	
3. Délivrance du livret d'épargne	Franco	
4. Domiciliation de salaire	Franco	
5. Demande d'attestation du relevé d'identité bancaire	Franco	
6. Versement en espèces, hors acquittement du montant du timbre fiscal	Franco	J+1
7. Retrait d'espèces auprès du guichet détenteur du compte à débiter, à l'exclusion des retraits chèque guichet pour les clients détenteurs d'un chéquier	Franco	J-1
8. Retrait d'espèces sur présentation d'un livret d'épargne auprès du guichet détenteur du compte à débiter	Franco	1 ^{er} jour de la quinzaine qui précède
9. Retrait auprès du guichet automatique bancaire de l'établissement détenteur du compte	Franco	J-1
10. Emission de virement de compte à compte, entre particuliers au sein de la banque	Franco	J
11. Réception de virements ordinaires	Franco	J+1
12. Réception de mises à disposition nationales, au sein de notre banque	Franco	J
13. Etablissement et envoi du relevé de compte au client	Franco	
14. Consultation et édition du solde et de l'historique du compte à travers les guichets automatiques bancaires et/ou internet, hors frais de souscription de ces canaux de distribution	Franco	
15. Changement des éléments d'identification du titulaire du compte	Franco	
16. Clôture de comptes	Franco	
<u>Opérations exonérées par Arab Bank Plc</u>		
1. Délivrance de lettres chèques	Franco	
2. Frais de tenue de comptes (comptes sur carnet)	Franco	
3. Encaissement simple de chèque (Compte à compte même agence)	Franco	J
4. Manipulation d'effets escomptés	Franco	J
5. Délivrance de main levée	Franco	
6. Virement Permanent de compte à compte au sein de notre établissement	Franco	J
7. Virements émis via les filiales du groupe Arab Bank plc	Franco	J-2
8. Virements reçus via les filiales du groupe Arab Bank plc en faveur des particuliers	Franco	Valeur nostro+1
9. Trade Finance En ligne pour les entreprises	Franco	
10. Retrait par chèque guichet auprès du guichet détenteur du compte à débiter pour les clients détenteurs d'un chéquier	Franco	J-1



11. Retrait par chèque normal auprès d'un autre guichet détenteur du même établissement	Franco	J-1
12. Rejet de chèques Pour d'autres motifs (Vice de forme)	Franco	J-1
13. Opposition au paiement de chèque pour perte, vol ou autre (s) motif (s) prévu (s) par la législation	Franco	J-1
14. Opposition sur perte ou vol de carte Bancaire	Franco	J

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET CLOTURE DE COMPTES

(Comptes en dirhams, en dirhams convertibles et en devises)

Remarque : la TVA en vigueur est de 10%



I-OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET CLOTURE DE COMPTES **(Compte en dirhams, en dirhams convertibles et en devises)**

OPERATIONS	Conditions	Dates de valeur
<u>A-OUVERTURES DES COMPTES</u>	Franco	
<u>B- FONCTIONNEMENT DES COMPTES</u>		
1. Délivrance de carnet de chèques et de livret d'épargne	Franco	
2. Délivrance de lettres chèques	Franco	
3. Changements des éléments d'identification de compte	Franco	
4. Frais de tenue de comptes		
a. Comptes MRE	55 dhs / trimestre	Fin Trimestre
b. Comptes de chèques	55 dhs / trimestre	Fin Trimestre
c. Comptes courant	120 dhs / trimestre	Fin Trimestre
d. Comptes sur carnets	Franco	
5. Délivrance de tableaux d'échelles d'intérêts (Uniquement pour les sociétés).	5 dhs par folio – Min :15 dhs	J
6. Blocage de comptes (saisies arrêts, saisies conservatoires)	200 dhs	J
7. Relevé de compte au guichet	Franco	
8. Extrait de compte cautionné authentifié	50 dhs	J
9. Etablissement et envoi du relevé de compte au client	Franco	
10. Recherche de documents	10 Dhs / document	J
<u>C- RAMASSAGE ET / OU LIVRAISON</u>		
a. De fonds	Récupération à l'identique	J-1
b. De courrier et / ou valeurs	Récupération à l'identique	J-1
<u>D- CLOTURE DES COMPTES</u>	Franco	

IMPORTANT :

Les frais de téléphone, de télex, de courrier, de timbres, de transport etc.... sont récupérés à l'identique.



OPERATIONS EN DIRHAMS ET EN DIRHAMS CONVERTIBLES



II- OPERATIONS EN DIRHAMS ET EN DIRHAMS CONVERTIBLES

OPERATIONS	Conditions	Dates de valeur
<u>A- VERSEMENTS, RETRAITS ET ECHANGES D'ESPECES</u>		
1. VERSEMENTS		
a. Versement auprès de guichets détenteurs du compte à créditer hors acquittement du montant de timbre fiscal	Franco	J+1
b. Versement auprès d'un autre guichet du même établissement hors acquittement du montant de timbre fiscal	Franco	J+1
c. Timbre Fiscal	1dh TTC	
d. Versement au compte d'épargne	Franco	Dernier jour de la quinzaine qui suit
2. RETRAITS		
a. Retrait par chèque normal auprès du guichet détenteur du compte à débiter	Franco	J-1
b. Retrait par chèque guichet auprès du guichet détenteur du compte à débiter pour les clients détenteurs d'un chéquier	Franco	J-1
c. Retrait par chèque normal auprès d'un autre guichet détenteur du même établissement	Franco	J-1
d. Retrait sur présentation d'un chèque de banque	Franco	J
e. Retrait sur présentation d'un carnet d'épargne dans le même établissement	Franco	J-15
f. Retrait auprès d'un distributeur automatique de billets (DAB) ou d'un guichet automatique de banque (GAB), quelque soit le lieu de retrait et quelque soit l'établissement payeur dans le cadre de circuits interbancaires		
- Guichets de sa banque : (Compte courant)	Franco	J-1
- Guichets de sa banque : (Compte sur carnet)	Franco	J-15
- Guichets d'autres banques	6 dhs TTC / retrait	J-1
<u>B- VIREMENTS</u>		
1. Virements émis par débit de comptes de chèques courants ou de comptes sur carnet		
a. L'ordonnateur et le bénéficiaire sont titulaires de comptes tenus chez la même banque		
- Même client même agence (même nature de compte)	Franco	J
- Même client même agence (compte de nature différente)	Franco	J
- Même agence clients différents (Clients particuliers)	Franco	J
- Même agence clients différents (Autres que particuliers)	Franco	J
- Autre agence clients différents (Clients particuliers)	Franco	J
- Autre agence clients différents (Autres que particuliers)	20 dhs	J
b. L'ordonnateur et le bénéficiaire sont titulaires de comptes tenus chez deux banques différentes	20 dhs + 7.50 Frais de dossier	J+2
c. Virement émis par le débit du compte sur carnet	Franco	J-15
2. Virements émis RTGS	200 dhs	J
3. Virements reçus		
a. Virements simples	Franco	J+1
b. Virements de masse	Franco	J+1



c. Virements reçus RTGS	Franco	J
d. Virement reçu sur compte sur carnet	Franco	J+15

II- OPERATIONS EN DIRHAMS ET EN DIRHAMS CONVERTIBLES

OPERATIONS	Conditions	Dates de valeur
<u>C- MISES A DISPOSITION</u>		
1. Mises à disposition effectuées contre versement en espèces ou par débit de comptes payables chez les confrères.	20 dh	J-1
2. Mises à disposition reçues au sein de notre établissement.	Franco	J
<u>D- SERVICES RELATIFS AUX CHEQUES</u>		
1. Encaissement simple de chèque		
a. Compte à compte même agence	Franco	J
b. Sur une autre banque	10 dhs / bordereau	J+2
2. Rejet de chèques		
a. Pour absence ou insuffisance de provisions, envoi d'attestation de non paiement au tireur et formalités SCIP (banque du tireur)	100 dhs / chèque	J-1
b. Pour d'autres motifs (banque du tireur)	Franco	J-1
3. Chèque impayé retourné au cédant (par la banque représentatrice)	10 dhs / chèque	J-1
4. Opposition au paiement de chèque pour perte, vol ou autre (s) motif (s) prévu (s) par la législation	Franco	J-1
5. Délivrance de chèques de banque contre versement en Dhs ou débit de compte en Dhs ordinaire ou en Dhs convertibles	20 dhs / chèque	J-1
6. Annulation de chèque certifié, D'essence, chèque de banque ou de chèque de Bank Al-Maghreb	10 dhs / chèque	Jour de l'émission
<u>E- SERVICES RELATIFS AUX EFFETS</u>		
1. Manipulation d'effets escomptés		
2. Encaissement simple d'effet et encaissement valeur en compte ou avec crédit immédiat		
3. Rejet d'effets ou d'avis de prélèvement pour absence ou insuffisance de provision		
4. Retour au cédant d'effets impayés		
5. Paiement d'effets domiciliés		
6. Opposition au paiement		
7. Prorogation de l'échéance		
<u>F-CAUTIONS ET AVALS</u>		
1. Intégralement couverts par un dépôt ou une caution bancaire	1%l'an – Min: 200dhs / mois	J-1
2. Non intégralement couverts par un dépôt ou une caution bancaire	2%l'an – Min: 200dhs /mois	J-1



II- OPERATIONS EN DIRHAMS ET EN DIRHAMS CONVERTIBLES

OPERATIONS	Conditions	Dates de valeur
<u>G- MONETIQUE (TTC)</u>		
1. Délivrance de carte bancaire « Visa Electron »	95 dhs	J
2. Délivrance de carte bancaire « Visa International Gold» < 5000 USD	70 USD	J
3. Délivrance de carte bancaire « Visa International Gold » > 5000 USD	150 USD	J
4. Opposition sur perte ou vol de carte Bancaire	Franco	J
<u>H- SERVICES DIVERS</u>		
1. Avis de prélèvement (exécuté dans le cadre d'un ordre de paiement ou d'un virement permanent donné par le client).		
a. Prélèvements automatisés	5 dhs / prélèvement	J-1
b. Prélèvements manuels	10 dhs / prélèvement	J-1
2. Délivrance d'attestations bancaires		
a. Attestation de capacité financière	100 dhs	J
b. Délivrance d'attestation du relevé d'identité bancaire	Franco	
c. Autres	20 dhs	J
3. Oppositions sur perte ou vol de livret d'épargne	100 dhs	J
4. Délivrance de duplicatas ou de photocopies de documents (chèques, relevés de compte, avis d'opération, autres documents)		
a. Durée inférieur à 3 mois	5 dhs/document ou folio	J
b. 3 mois à 12 mois	30 dhs /document ou folio	J
c. Durée 12 mois et plus	60 dhs/document ou folio	J
5. Consultation et édition du solde et de l'historique du compte à travers le guichet automatique bancaire et/ou internet, hors frais de souscription à ces canaux de distribution	Franco	J
6. Dossiers de crédit (Corporate)		
a. Renouvellement	750 dhs	J
b. Etude de dossier	0.5%- Min.:1000 Dhs -Max.:10000 Dhs	J
c. commission de Dépassement	6%	trimestre
7. Dossiers de crédit (Retail)		
a. Crédit consommation	600 Dhs	J
b. Crédit Automobile	1000 Dhs	J
c. Crédit Immobilier	1500 Dhs	J
8. Etablissement d'actes juridiques et /ou de garanties	Min: 500 dhs- Max:1000 dhs	J
9. Délivrance de main levée	Franco	
10. Règlement de succession		
a. Compte créditeur	500 dhs	J
b. Compte créditeur + autres produits	1000 dhs	J
11. Commissions des impayés sur crédits	1% supplémentaire sur le taux d'intérêt	J
12. Conservation de courrier	50 dhs par trimestre	trimestre
13. Domiciliation de salaire (Doti, autres)	Franco	
14. Locations de coffres forts		
a. Petits	1000 dhs	J
b. Moyens	1500 dhs	J
c. Grands	2500 dhs	J
15. Commissions Titres		
a. Achat/Vente en bourse	0,2%	J



b. Droit de Garde	0,3%- Min100 dhs	J-1
c. Commission sur Dividendes	2%	J-1

OPERATIONS AVEC L'ETRANGER



III -OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

OPERATIONS	Conditions	Dates de valeur
<u>A-CHANGE MANUEL</u>		
1. Achats de devises en billets de banques par débit/ crédit compte en dirhams ou en dirhams convertibles	Cours Central de Bank Al-Maghrib + ou – commissions réglementaire de la banque.	J
2. Versements en billets de banques par crédit de comptes en devises . Même devise du compte . Autre devise que celle du compte	Valeur faciale + ou - commission réglementaire de 2 % (Arab Bank + Bank Al Maghrib). Cours virement devise contre devise librement négociable + ou - commission réglementaire de 2% (Arab Bank + Bank Al Maghrib).	J J+1
3. Ventes TC ou LC	Cours Central de Bank Al-Maghrib + ou – commissions réglementaire de la banque.	J
4. Négociation TC ou LC contre Billets de banque en dirhams, ou pour crédit compte en dirhams ou en dirhams convertibles	Cours central de Bank Al-Maghrib+ ou – commissions de la Banque augmenté de 10 Dhs / chèques- Max: 200 Dhs	J+1
5. Dotation de voyage d'affaire ou touristique	20 Dhs	J+2
6. Négociation TC ou LC pour crédit de compte en devises	1‰ Min: 10 Dhs + 5 Dhs / chèques	J+1
7. Négociation de chèques en devises	2‰ Min : 10 Dhs + Frais de dossier (voir virements reçus)	J+25
8. Négociation de chèques en Dhs convertibles tirés sur des correspondants étrangers		
De 500Dhs à 1500 Dhs	20 Dhs / chèque	J
De 1501Dhs à 2500 Dhs	30 Dhs/ chèque	J
De 2501Dhs à 5000 Dhs	50 Dhs/ chèque	J
De 5001Dhs à 30.000 Dhs	100 Dhs/ chèque	J
De 30.001Dhs à 50.000 Dhs	200 Dhs/ chèque	J
De 50.001Dhs à 70.000 Dhs	300 Dhs/ chèque	J
De 70.001Dhs à 100.000 Dhs	400 Dhs/ chèque	J
Supérieur à 100.000 Dhs	500 Dhs/ chèque	J
<u>B- TRANSFERTS EN DEVISES</u>		
1. Transferts à l'étranger et Emission de chèques en devises	2‰ – Min : 50 Dhs + Frais de dossier + Frais de Swift ; *Jusqu'à 5000 : 50 Dhs (F.dossier)+50 Dhs (F.swift) *De 5001 à 20000 : 150 Dhs (F.dossier)+ 100 Dhs (F.swift) *De 20001 à 50000 : 250 Dhs (F.dossier) + 150 Dhs (F.swift) *De 50001 à 100000 : 300 dhs (F.dossier) + 150 dhs (F.swift) * Plus que 100000 : 500 dhs (F.dossier)+ 200 dhs (F.swift)	J+2
2- Transferts en dirhams par le débit d'un compte en devise A- Chez Arab Bank : le donneur d'ordre autre que particulier	2‰ – Min : 50 Dhs + Frais de dossier *Jusqu'à 5000 : 50 Dhs	J+2



B- <u>Chez confrère (Simt)</u>	*De 5001 à 20000 : 150 Dhs *De 20001 à 50000 : 250 Dhs *De 50001 à 100000 : 300 dhs * Plus que 100000 : 500 dhs	J+2
3. Rapatriements de l'étranger	2‰ – Min : 50 Dhs + Frais de dossier ; *Jusqu'à 5000 : 50 Dhs *De 5001 à 20000 : 100 Dhs *De 20001 à 50000 : 150 Dhs * De 50001 à 100000 : 200 Dhs * Plus que 100000 : 300 Dhs	Valeur Nostro+1

III -OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

OPERATIONS	Conditions	Dates de valeur
4. Virements émis et reçus via les filiales du groupe Arab Bank plc <ul style="list-style-type: none"> • <u>Emis</u> • <u>Reçus en faveur des particuliers</u> • <u>Reçus en faveur des Sociétés</u> De 500Dhs à 1500 Dhs De 1501Dhs à 2500 Dhs De 2501 Dhs à 5000 Dhs De 5001Dhs à 30.000 Dhs De 30.001Dhs à 50.000 Dhs De 50.001Dhs à 70.000 Dhs De 70.001Dhs à 100.000 Dhs Supérieur à 100.000 Dhs	Franco Franco 20 dhs 30 dhs 50 dhs 100 dhs 200 dhs 300 dhs 400 dhs 500 dhs	J+2 Valeur Nostro+1 Valeur Nostro+1

III -OPERATIONS AVEC L'ETRANGER



OPERATIONS	Conditions	Dates de valeur
<u>C- DOMICILIATION DES TITRES A L'IMPORTATION ET PRESENTATION DES DOSSIERS A L'OFFICE DES CHANGES</u>		
1. Domiciliation de titres à l'importation		
a. Domiciliation d'engagements d'importation	100 dhs / titre	J-1
b. Licence d'importation ou DPI		
- Pré domiciliation	20 dhs /titre	J-1
- Domiciliation (Uniquement pour les engagements d'importation)	100 dhs / titre	J-1
- Modification	20 dhs / modification	J-1
2. Présentation de dossiers à l'Office des Changes	100 dhs	J
<u>D- EXPORTATION : ENCAISSEMENT SIMPLE DE CHEQUES ET D'EFFETS TIRES SUR L'ETRANGER ET ENCAISSEMENT DOCUMENTAIRE A L'EXPORTATION</u>		
1. Encaissement simple de chèques et d'effets		
a. Remise à l'encaissement		
- De chèques	0.5‰+100 dhs/ chèque + frais d'envoi à l'identique	Jour/cession +2
- D'effets	0.5‰+100 dhs /effet + frais d'envoi à l'identique	Jour/cession +2
b. Chèques et effet payés	2‰ – Min : 100 dhs	Jour/cession +2
c. Chèques et effets retournés impayés		
- Chèques	50 dhs / chèque	J-1
- Effets	50 dhs / effet	J-1
2. Encaissement documentaire		
a. Commissions documentaires		
- A vue	1‰ – Min : 100 dhs	Jour - encaissement
- Pour acceptation	1‰ – Min : 100 dhs	Jour - encaissement
b. Commissions d'encaissement	1.5‰ – Min : 100 Dhs	Jour - encaissement
c. Remise retournée impayée	Min :100 dhs	Valeur Nostro
3. Demande de sort	50 dhs	J
<u>E- IMPORTATION : ENCAISSEMENT SIMPLE D'EFFETS ET DE CHEQUES RECUS DE L'ETRANGER ET ENCAISSEMENT DOCUMENTAIRE A L'IMPORTATION</u>		
1. Encaissement simple d'effets et de chèques		
a. Commissions d'encaissement	2‰ – Min 100 dhs	Valeur achats
b. Effets retournés impayés	Frais à la charge du correspondant	Valeur achats



III -OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

OPERATIONS	Conditions	Dates de valeur
2. Encaissement documentaire		
a. Commissions documentaire		
- A vue	0.5‰ – Min : 100 dhs	Valeur achats
- Pour acceptation	0.5‰ – Min: 100 dhs	Valeur achats
b. Commissions d'encaissement	2‰ – Min : 100 dhs	Valeur achats
c. Remise retournée impayée	Frais à la charge du correspondant	Valeur achats
3. Lettre de garantie (Hors Crédocs)	2% L'an – Min: 200 dhs (1 mois de perception au minimum)	Valeur achats



III - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

OPERATIONS	CONDITIONS	Dates de valeur
<u>F- CREDITS DOCUMENTAIRES</u>		
1. Crédits documentaires à l'importation		
a. Ouverture	¼% le 1 ^{er} mois – 1/8 % Flat pour chaque mois compris dans l'échéance – Min: 200 dhs	Jour de l'ouverture
b. Irrévocabilité	2.50‰ flat – Min :100 dhs	J
c. Modifications		J
- Ayant pour objet l'augmentation du montant (commissions sur la somme additionnelle)		
. Ouverture	¼% le 1 ^{er} mois – 1/8 % Flat pour chaque mois compris dans l'échéance – Min: 200 dhs	J
. Irrévocabilité	2.50‰ Flat – Min.100 DH	J
- Ayant pour objet la prorogation de la durée	1.25‰ Flat – Flat pour chaque mois supplémentaire – Min : 100 dhs	j
- Portant sur d'autres éléments du crédit documentaire	100 dhs par modification	J
d. A la réalisation		Valeur achats
- Levée documents	1.5‰ sur le montant utilisé – Min : 100 dhs	Valeur achats
- Acceptation	2% l'an – Min : .200 dhs	J
- Paiement	1‰ – Min : 100 Dhs	Valeur achats
e. Lettres de garantie pour absence de documents d'expédition	2% l'an – Min : 200 dhs	
2. Crédits documentaires à l'exportation (lorsque les commissions sont stipulées à la charge du bénéficiaire)		
a. Notification de l'ouverture	1.25‰ Flat – Min : 100 dhs /notification	J
b. Confirmation	2% - Min : 200 dhs	J
c. Accréditif transférable	1.25‰ Flat – Min : .100 dhs	J
d. Modification		
- Ayant pour objet l'augmentation du montant		
- Notification	1.25 ‰ Flat – Min : 100 dhs	J
- Confirmation	2% l'an – Min : 200 dhs	J
- Portant sur d'autres éléments du crédit documentaire	100 dhs par modification	J
e. Intérêts de couverture	Au cas par cas	J
f. A la réalisation		J
- Levée de documents	1.50‰ sur le montant utilisé-Min. :100 Dhs	J
- Acceptation	2% l'an sur l'usage (2 mois de perception au minimum) – Min: 200 dhs	J
- Paiement	0.5‰ Flat – Min : 100 dhs	J
<u>G- CAUTIONS ET AVALS</u>		
(Sauf caution sur crédits documentaires et lettres de garantie)	2% l'an (1mois de perception au minimum) – Min : 200 dhs	Jour arrêté
<u>H- SERVICE DIVERS</u>		
Communication de renseignements commerciaux	400 dhs / demande	J
<u>I- MONETIQUE</u>		
Transactions en devises effectuées par les Cartes Internationales	1% du montant de la transaction en devises	Valeur du débit/Nostro



IV –SERVICES EN LIGNE POUR LES ENTREPRISES

OPERATIONS	CONDITIONS	Dates de valeur
<u>A-SERVICE EN LIGNE POUR LES ENTREPRISES</u>		
1. Trade Finance En ligne Pour Les Entreprises	Franco	
2. Cash Management En ligne Pour les Entreprises (Gestion des flux de Trésorerie).		
A- Pack Cash Management - Visualisation		
a) Frais de mise en place (payable une seule fois)	1000 dhs	J
• Une session de formation gratuite		
• Trois clés de déchiffrement (Token) gratuites		
• Jusqu'à 10 comptes accessibles		
• Exonération de frais d'abonnement du 1er mois		
• Production de relevés via intégration système, assistance gratuite à fournir sur place		
b) Frais d'abonnement mensuel	150 dhs	J
c) Clé de déchiffrement (Token) supplémentaire	200 dhs/Token	J
d) Accès à un compte supplémentaire (Au delà de 10 comptes)	100 dhs	J
e) Session de formation Supplémentaire	200 dhs	J
B- Pack Cash Management - Transaction		
a. Frais de mise en place (payable une seule fois)	1500 dhs	J
• Trois sessions de formation gratuites		
• Cinq clés de déchiffrement (Token) gratuites		
• Jusqu'à 20 comptes accessibles		
• Exonération de frais d'abonnement du 1er mois		
• Production de relevés via intégration système, assistance gratuite à fournir sur place		
b. Frais d'abonnement mensuel	300 Dhs	J
c. Clé de déchiffrement (Token) supplémentaire	200 s/Token	J
d. Accès à un compte supplémentaire (Au delà de 20 comptes)	100 Dhs	J
e. Session de formation supplémentaire	200 dhs	J